

Département de : l'Aube

Commune de : BARBEREY-SAINT-SULPICE

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN 1b - REGLEMENT GRAPHIQUE
ECH : 1/5 000
MODIFICATION N° 10

Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 031.2018...
du 19 Septembre 2018,
soumettant à enquête publique
la modification n°10 du PLU

Cachet et signature :

Alex KLEINOS, Maire

Plan d'Occupation des Sols - POS Publication du POS: 23 Avril 1975 Approbation du POS: 30 Juillet 1983 Modification n°1: 04 Décembre 1987 Modification n°2: 02 Septembre 1988 Modification n°3: 14 Mai 1990 Modification n°4: 20 Décembre 1999 Modification n°5: 02 Juillet 2004 Révision Simplifiée n°1: 28 Novembre 2005 Modification n°6: 20 Janvier 2007	Plan Local d'Urbanisme - PLU Approbation du PLU: 17 Juillet 2008 Modification n°1: 08 Décembre 2013 Modification n°8: 10 Novembre 2015 Modification n°9: 31 Août 2017
---	---

Modification n°10 réalisée par :



2 rue de la Gare
10150 CHARMONT s/B
Tél. 03 25 40 05 80
Email : perspectives@perspectivesurba.com

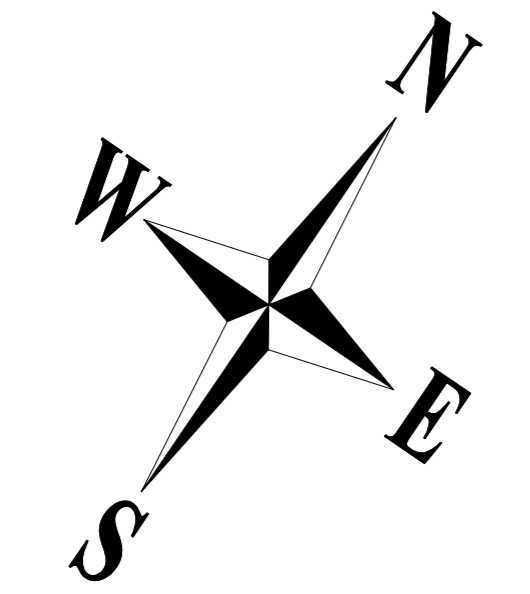
LEGENDE

--- Limite de commune □ Limite de zone

Zone inondable par remontée de nappes phréatiques, sources épisodiques, eaux de bassins versants, etc.

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION (P.P.R.I)

- Zone Rouge : Champs d'expansion des crues
- Zone Bleu Clair : Secteurs urbanisés ou en projet en zone d'aléa faible
- Zone Bleu Moyen : Secteurs urbanisés ou en projet en zone d'aléa moyen
- Zone Bleu Foncé : Secteurs urbanisés en zone d'aléa fort



DROIT DE PREEMPTION URBAIN (D.P.U.)

Conformément aux articles L.211.1 et R.211.1 du Code de l'Urbanisme, le conseil municipal a institué un D.P.U. sur l'ensemble des zones urbaines et des zones d'urbanisation future de la commune, par délibération en date du : 17/07/2008